

27

On nous écrit de Pérignac, le 24 octobre :

Monsieur le Rédacteur,

Malgré l'extrême répugnance que j'éprouve à revenir sur l'incident dont vous entretenait ma lettre du 5 courant, je vous prie d'insérer ces quelques mots de réponse à Monsieur M., puisque c'est ainsi qu'il nous faudra désigner le facétieux anonyme que les lecteurs de *l'Indépendant* sont condamnés à ne connaître que par des initiales de fantaisie. (Voir *l'Indépendant* du 21 octobre).

Je n'insisterai pas sur l'objet qui a servi de prétexte à cet anonyme pour provoquer d'abord, et continuer ensuite une polémique qui dégénère en personnalités du plus mauvais goût, et finirait par nous donner le mal de mer si le silence, qu'il convient de garder vis-à-vis de ceux qui s'abritent sous l'inconscient, ne devait clore; pour longtemps je l'espére, cette petite discussion.

Sans rechercher quel peut être, quel est plutôt ce descendant des Croisés qui traite si familièrement le négociant Thibaudeau, je tiens avant tout à lui donner la certitude que, si quelque chose agite mon sommeil, ce n'est pas, à coup sûr, l'accueil que le public réserve à ses épîtres.

J'ai même quelques raisons de penser que, sous ce rapport, c'est un peu comme sur ce chapitre-là...

Quant aux dix conseillers qui n'ont pu trouver grâce à ses yeux, ah! je l'avoue! leur ébahissement a commencé au troisième paragraphe de sa lettre du 21: « Je garderais encore, etc., » et il s'est terminé par un fou rire à l'énoncé de sa dernière phrase qui ressemble à une exhibition foraine.

Ils croyaient avec moi dans leur ingénuité, ces pauvres collègues, qu'il fallait au moins laisser à d'autres le soin de prononcer sur les choses délicates dont parle Monsieur M..., et ils ont trouvé en outre qu'il était bien difficile de faire son propre éloge d'une façon plus grotesque, disons le mot, plus charivarique.

Je n'ai pas à me demander dans quel but Monsieur M. invoque tantôt *Pierre* et tantôt *Lucas*, je me borne à constater, que ce système nous fait croire à l'existence de toute une *société*, non de gens de lettres, je me hâte de le dire, mais bien de secours mutuels.

Si tolérant que je sois d'ailleurs, je ne puis cependant accepter, sans le renvoyer à son chapitre, la reproduction d'une phrase élaborée par monsieur M..., et dont le simple négociant Thibaudeau ne veut à aucun prix assumer la paternité : « Nos démarches étaient si naturelles que nous ne supposions pas qu'elles PUSSENT, » et non qu'elles PUISSENT, comme vous l'écrivez d'une façon si candide je le reconnaiss, avec un point sur l'i, — cher monsieur M., — au mépris des principes les plus élémentaires de la grammaire française, et en confondant le présent du subjonctif avec l'imparfait. C'est donc sur l'imparfait qu'il vous conviendra de méditer désormais. Car ma phrase à moi était au moins correcte, tandis que la vôtre ne l'est pas sur ce chapitre-là surtout.

Sois dit sans arrière-pensée, et seulement pour vous prouver qu'il était peut-être d'aussi bonne compagnie, de signer son nom dans un journal honorable, que de se consumer en efforts inutiles sous le bénéfice de l'anonyme, pour nous démontrer une fois de plus que la raillerie ne sied pas à tout le monde.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, avec ces réflexions qui seront les dernières sur un sujet épousé l'assurance de mes meilleurs sentiments.

THIBAUDEAU.

(29 oct 1876
Courrier des Charentes)